

MAIRIE
23460 SAINT PIERRE BELLEVUE  **05.55.64.95.31**

Saint Pierre Bellevue, le 02 octobre 2018.

**COMPTE-RENDU
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2018**

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Pateyron, Maire.
Mesdames Truffinet et Calvet, Messieurs Pateyron, Grazeilles, Binette, Bayle et Nourrisseau étaient présents.

Excusés : Madame Polla (procuration à Mme Calvet) et Monsieur Tixier (procuration à M.Bayle).

Absent : Monsieur Leclerc.

Secrétaire de séance : Madame Truffinet.

⇒ Adoption du procès-verbal de la réunion précédente

Après lecture, le compte-rendu de la précédente réunion, ne soulevant aucune observation, est adopté à l'unanimité.

⇒ Amendes de police

Un devis pour la fourniture de deux radars pédagogiques positionnés dans la traversée du bourg du Compeix d'un montant de 2 977,00 € H.T. a été présenté au titre des amendes de police. Cette dépense sera financée à hauteur de 46,48 % soit 1 384,00 € par la répartition du produit des amendes de police, dotation au titre de 2017.

⇒ Transfert des compétences eau et assainissement

La loi NOTRe du 7 août 2015 prévoit le transfert obligatoire des communes aux intercommunalités de l'intégralité des compétences eau potable et assainissement au 1^{er} janvier 2020. Le parlement a apporté en août dernier une évolution à ce texte : si avant le 1^{er} juillet 2019 au moins 25% des communes membres (11 communes) de la communauté de communes Creuse Sud-Ouest représentant au moins 20% de la population (soit 2804 habitants) s'opposent à ce transfert, celui-ci sera reporté au 1^{er} janvier 2026.

Le Conseil Municipal s'oppose à l'unanimité au transfert de ces compétences au 1^{er} janvier 2020.

⇒ Décision modificative budgétaire

Il convient d'ajuster les reports aux chapitres 001 et 002 afin d'y intégrer les centimes par une décision budgétaire modifiative.

⇒ Travaux de voirie 2018

Différents travaux de voirie sont envisagés sur la commune pour un coût total de 24 260,56 TTC (20 217,13 € HT).

Les travaux inscrits au programme 2018 sont les suivants :

Colas

- Chemin du Moulin de Grand Janon	3 788,40 € HT
<u>Eurovia</u>	
- Accès cimetière de Saint Pierre Bellevue	4 561,55 € HT
- Bourg de Saint Pierre Bellevue et route du Loup (point à temps)	5 303,03 € HT
- Rue de Montvalet	6 564,15 € HT

⇒ **QUESTIONS DIVERSES**

- Bibliothèque : Les bénévoles de la bibliothèque de Saint Pierre Bellevue ont adressé un courrier informant la municipalité de leur souhait d'arrêter de tenir les permanences à la bibliothèque à compter de la mi-octobre, faute de fréquentation. Monsieur le Maire partage ce constat et remercie les bénévoles pour les permanences réalisées.
- Le projet d'agrandissement de l'auberge du Compeix est reporté, le dossier de demande de subvention DETR pour ce projet n'ayant pas été retenu par la préfecture. Il convient cependant de procéder à la remise en état de la rampe d'accès qui est très délabrée. Des devis avaient été demandés en 2017, celui de l'entreprise Penot est retenu pour un montant TTC de 3 151,40 €.
- CCAS : Le Noël des enfants aura lieu le samedi 15 décembre à 15 h à la salle polyvalente, tous les habitants de la commune sont invités.

La séance est levée à 19h45.